

MAIRIE D'AUZANCES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 2026 – 51 en date du 5 juin 2026
portant adoption du tableau des effectifs de la commune
à compter du 1^{er} Juillet 2026

Nombre de membres	15
Présents	14
Représentés	1
Votants	15
Exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auzances, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Auzances, sous la présidence de Madame Leilha BERTHON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mai 2026

Présents : Leilha BERTHON, Christine BICHON-MOREL, Jean - Pascal HELION, Françoise SUDI GUIRAL, Serge DESBOUDARD, Caroline LE CORRE, Christian SCARAMUCCIA, Marie-Claude BOUGNOUX, Yoann CHEVILLARD, Julien CITAIRE, Sonia PRUDHOMME, Jean-Yves DHOME, Mickaël NORE, Catherine YAHIA, Martine MONTAGNE.

Absents / Excusés : Julien CITAIRE

Pouvoirs : Julien CITAIRE à Christine BICHON-MOREL

Secrétaire de séance : Marie-Claude BOUGNOUX

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

- Vu la délibération n°2025-14 du 17 Mars 2025 portant création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps complet (services périscolaire et entretien des locaux) à compter du 1^{er} Septembre 2025 (*suite au départ en retraite de l'agent*),
- Vu la délibération n°2025-54 du 6 Octobre 2025 portant suppression d'un emploi permanent d'adjoint technique 28 heures hebdomadaires (service périscolaire), à compter du 1^{er} Novembre 2025 (*suite à la nomination de l'agent à temps complet le 1^{er} Avril 2025*),
- Vu la délibération en date de ce jour, portant suppression du poste d'agent de maîtrise à temps complet (services périscolaire et entretien des locaux) à compter du 1^{er} Juillet 2026,

Accusé de réception en préfecture
023-212301303-20260605-2026-51-DE
Date de télétransmission : 16/06/2026
Date de réception préfecture : 16/06/2026

MAIRIE D'AUZANCES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

✓ **adopte** le tableau des effectifs suivant à compter du 01/07/2026 :

Filière	Service	Catégorie	Grade	Temps de travail	Date de délibération création poste	Date d'ouverture poste	Observation
Administrative	Administratif	C	Adjoint administratif	20H00	13/12/2018	01/03/2019	VACANT
		C	Adjoint administratif	35H00	27/09/2021	01/12/2021	
		B	Rédacteur	20H00	16/12/2024	01/02/2025	
		B	Rédacteur principal 2ème classe	25H00	08/07/2021	01/09/2021	VACANT
		B	Rédacteur principal 2ème classe	35H00	17/02/2025	01/04/2025	VACANT
		B	Rédacteur principal 1ère classe	35H00	09/03/2026	15/04/2026	
		A	Attaché	35H00	18/07/2019	01/10/2019	
Culturelle	Bibliothèque	C	Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	28H00	12/06/2024	01/09/2024	
Technique	Technique	C	Agent de maîtrise	35H00	09/03/2026	15/04/2026	
		C	Adjoint technique	35H00	20/06/2022	01/09/2022	
		C	Adjoint technique	35H00	20/03/2023	01/07/2023	
		C	Adjoint technique	20H00	19/10/2017	01/01/2018	VACANT
		C	Adjoint technique principal 2ème classe	35H00	12/06/2024	01/09/2024	VACANT
	Technique / Périscolaire	C	Adjoint technique	35H00	23/05/2019	01/09/2019	
		C	Adjoint technique	35H00	17/03/2025	01/09/2025	
		C	Adjoint technique	35H00	17/02/2025	01/04/2025	
		C	Adjoint technique	12H30	30/11/2020	01/01/2021	
		B	Technicien	35H00	25/09/2023	01/11/2023	

Certifié exécutoire,
A Auzances, le 5 Juin 2026
Le Maire,
Leilha BERTHON



Accusé de réception en préfecture
023-212301303-20260605-2026-51-DE
Date de télétransmission : 16/06/2026
Date de réception préfecture : 16/06/2026